



Le Chesnay-Rocquencourt, le 9 octobre 2024

MAIRIE DU CHESNAY-ROCDQUENCOURT

9 RUE POTTIER

78150 LE CHESNAY-ROCDQUENCOURT

Affaire suivie par : Monsieur Konsdorff

Tel : 01 39 23 23 23

**COMPTE - RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE FAUSSES REPOSES
DU 9 OCTOBRE 2024 A 20H**

PRÉSENTS :

- Mme Alquier Nicole (opposition)
- Mme Chevrier Marie-Claude (élue référente)
- M Giraudel Olivier (VP)
- M Christofleau
- Mme Jourdan Marion
- M Konsdorff Christophe (adjoint au maire à la transition numérique et à la démocratie locale)
- M Manchon Olivier
- M Tabary Fabrice (opposition)

EXCUSÉ(E)S :

- M Anzieu Renaud
- Mme Brechat Patricia
- Mr Cousin Bruno
- M Hauteja Frédéric
- M Legrand Alain-Gabriel
- Mme Perrier Bénédicte

ABSENT(E)S :

- Mme Bouteloup Pascualina

Début de séance 20h - Fin de séance 21h45. Club house de la piscine.

Bienvenue à Laurent Gaillard agent municipal secrétaire de séance, et qui comme annoncé au CDQ de juin fera le lien entre les conseils, les élus et les services de la mairie pour que les informations circulent plus facilement et que des propositions trouvent des réponses rapides, même négatives.

Ordre du jour

1. Point sécurité	
2. Aménagements	
3. Voirie	
4. Questions diverses et remerciements : a. Laurier du Caucase b. Stationnement rue Audigier c. Propreté parking rue de Glatigny	

I. Les points de l'ordre du jour

1. Point sécurité

- a. Rappel des faits : refus d'obtempéré d'un automobiliste le 18 septembre rue de Glatigny. Dans sa fuite, il a renversé un policier municipal. L'individu a été interpellé très rapidement sur le périphérique grâce à un travail de coopération efficace avec la police nationale et l'exploitation des données des caméras de vidéosurveillance de la ville. L'individu est venu sur la commune pour assurer une livraison de cannabis et repartir.
- b. 12 policiers municipaux actifs.
- c. 320 caméras sont opérationnelles à ce jour, contre 262 en 2020. Le réseau est en voie de densification. Des subventions JO ont permis l'installation de caméras. Chaque implantation est justifiée par des besoins réels et on ne peut pas poser des caméras dans des propriétés privées. Les besoins sont appréhendés à l'aide du GPO. A ce jour, l'installation d'une caméra rue de la Bourboule n'est pas prioritaire.
- d. Le GPO (Groupement de Partenariat Opérationnel) avec pour acteurs, la police nationale et municipale, les établissements Jean Moulin et Charles Péguy, le centre Westfield, la copropriété de Parly et des autres copropriétés de la commune, analysent les faits et émettent des préconisations. Les dernières statistiques du 27/09/2024 montrent une baisse des cambriolages, vols de voitures mais une augmentation des violences intra-familiales.
- e. Participation active de la population à la vigilance collective et soutien de la police municipale. Lors du CDQ de mars 2024, Olivier Giraudel avait présenté les 2 approches existantes et opérationnelles.

Voisins Vigilants : service privé et payant de coopération entre citoyens via une application.
Voisins Référents : service public s'appuyant sur une politique de la ville avec des personnes formées, les référents. Cette 2^{ème} solution a la préférence de la police municipale. Le concept est de permettre à certains voisins « formés » de servir d'alerte.

Pour action : il est proposé d'inviter le chef de la police municipale au prochain conseil de quartier (avec une réunion de travail en amont) pour projet envisager un projet « voisins référents » pour mise en place pour juin.

2. Aménagements

- a. Devenir des locaux du 24 rue Duplessis : cet ancien espace de coworking a fait l'objet d'un projet par le promoteur Valoptim avant 2020. Il n'a pas réussi à commercialiser son opération du fait d'un prix au M2 trop élevé. Depuis plusieurs projets se sont succédés sans aboutir. Récemment un promoteur a fait une proposition plus sérieuse sur du logement uniquement. Affaire à suivre.
- b. Ancienne école Mozart : les travaux du niveau bas pour l'aménagement de studios et appartements pour personnes en situation d'handicap léger et insérées dans la vie professionnelle ont pris du retard du fait de la faillite d'entreprises. Les travaux ont repris et devraient être achevés à la fin du premier trimestre 2025. Ce projet est un partenariat entre le bailleur Logirep et l'AAPISE (Association d'Appui à la Participation, à l'Inclusion Sociale et Environnementale) qui a fait l'objet d'une présentation publique il y a 2 ans.

3. Voirie

Suite à l'achèvement prochain des gros travaux réalisés avenue Charles de Gaulle et Dutartre durant l'été sans interruption de circulation, les travaux suivants vont être réalisés dans le quartier :

- a. Feu à récompense : installation rue de Louveciennes en amont de rue de la Ferme dans le sens de la descente d'ici 2 mois. Cet aménagement a représenté la priorité 1 pour améliorer la sécurité des piétons par le CDQ d'octobre 2023. Ces travaux feront l'objet d'une réflexion globale sur la rénovation de la rue prenant en compte les propositions faites par le CDQ. Mais les travaux ne seront pas mis en œuvre sous cette mandature.
- b. Rue Saint Claire : des chicanes provisoires pour ralentir les bus et les automobilistes ont été mises en place. Un groupe de travail avec les riverains en vue de pérennisation de ces aménagements va débiter avec le service voirie.
- c. Finalisation du marquage « zone 30 » vertical et horizontal sur l'exercice 2024.

Questions :

- a. Elargissement du trottoir au niveau de Blanche de Castille ? Rapport fait mais pas de date de mise en œuvre à ce jour.
- b. Y a-t-il une servitude sur le square Fustenberg ? Rue du domaine public ou privé (à vérifier) ?
- c. Répétition de la demande de remise à double sens de la rue de Maintenon. Demande rejetée.
- d. Rue Duplessis : vitesse excessive dès l'entrée dans la rue jusqu'à la rue Psichiari du fait de la suppression du stop par la ville de Versailles. Peut-on installer un ralentisseur au niveau de la chicane installée pour les bus ? Demande transmise.

4. Questions diverses

- a. Laurier du Caucase : quelles actions de sensibilisation pourrait être faite pour lutter contre cette plante très invasive et très dangereuse pour la biodiversité ? 2^{ème} article plus conséquent dans le Mensuel (la demande sera transmise), sensibilisation dans les écoles ?
- b. Stationnement payant rue Audigier : en l'état rue privée. A voir avec les services pour envisager un passage dans le domaine public et lancer une enquête publique comme cela a été fait pour la rue Briquerville.
- c. Propreté du parking du village des enfants : remerciements pour le travail réalisé par les équipes pour remédier à la saleté du lieu lors du dernier CDQ de juin.

Les dates des conseils de quartier de 2024 ne sont pas encore fixées et vous seront communiquées : vraisemblablement en mars, juin et octobre le lundi à 20h.

Dans l'attente et pour rappel, vos questions et suggestions peuvent adressées à :
CDQFAUSSESREPOSES@lechesnay-rocquencourt.fr

Le Président du Conseil de Quartier de Fausses Reposes